

UNÉOLE, PREMIÈRE BÉNÉFICIAIRE EN RÉGION

Le livret TRI pour financer des entreprises régionales

► Guillaume CUGIER

Lancé par la Chambre régionale de commerce et d'industrie en partenariat avec le Crédit coopératif, le livret "troisième révolution industrielle", dont la finalité est de financer des entreprises régionales, a séduit de nombreux épargnants. Rencontre avec la première entreprise régionale financée.

C'est pour développer une application de gestion des flux de production d'énergie baptisée "MesWatts" que Quentin Dubrulle, gérant de l'entreprise Unéole, a accédé au financement TRI, mis en place par le Crédit coopératif et la CCI de région. Cette application intelligente doit permettre d'analyser les consommations, de dresser un suivi de la production, mais aussi de faire d'une maintenance préventive des installations. *"Pour faire simple, grâce à 'MesWatts', il sera possible d'anticiper des pointes de production, décaler le démarrage de machines gourmandes pour consommer le maximum d'énergie gratuite produite grâce au soleil ou au vent",*

troisième révolution industrielle. *"Mis à part la génératrice qui est fabriquée en Chine, toutes les pièces de l'éolienne sont fabriquées dans le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie."* Son entreprise, basée à Douai, est spécialisée dans le développement d'éoliennes dites urbaines. *"C'est lors d'un voyage à Tahiti que j'ai découvert ce que développer durable voulait dire. À l'époque, je travaillais à l'installation de systèmes d'autonomie énergétique de production d'électricité avec le soleil et le vent",* explique le jeune chef d'entreprise. À son retour, il imagine et développe un nouveau type d'éolienne sur un axe vertical. *"Grâce à des étudiants en fin de cycle, j'ai pu lever plusieurs barrières et réussir à développer un prototype",*

indique-t-il, en évoquant sa rencontre avec le directeur de l'incubateur de l'École des mines de Douai. Son éolienne est aujourd'hui parfaitement opérationnelle et trois exemplaires devraient être installés d'ici à la fin de l'année, *"sur la plateforme LumiWatt de Loos-*



Quentin Dubrulle avec la maquette de l'éolienne qu'il a développée. L'éolienne pourra être installée sur le toit d'immeubles en plein centre-ville ou encore sur le toit d'entreprises. Une version taille réelle sera présentée sur son stand, au salon Créer.

en-Gohelle tout d'abord et deux autres pour le groupe Eiffage". Notons que d'autres dossiers sont également en instruction et devraient aboutir à un financement de la part du Crédit Coopératif.

Un livret innovant. Le livret TRI est un livret d'épargne innovant et unique en France. Son objectif est de créer un nouveau modèle économique, avec l'ambition de faire du Nord-Pas-de-Calais une des régions les plus efficaces en matière d'économie décarbonée. Le livret TRI fonctionne comme un livret A classique, à la différence que les 1 500 premiers euros sont rémunérés à 1,75%, puis à 0,55%, avec un plafond de dépôt de 100 000 euros. L'argent placé sur ce livret permet au Crédit coopératif d'accorder des prêts avec une tarification avantageuse à des entreprises ayant des projets de développement liés à la troisième révolution industrielle sur le territoire régional. Ces initiatives locales sont dédiées à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, mais aussi à l'économie circulaire. Le livret, qui fait donc appel à l'épargne des habitants de la région, a été présenté en octobre 2013 par Philippe Vasseur dans le cadre d'une présentation du Master Plan en présence de Jérémy Rifkin. Pour garantir une parfaite traçabilité de l'utilisation des fonds placés, le Crédit coopératif et le CCI de région vont éditer un document et organiser des rencontres entre les épargnants et les entreprises ayant obtenu un financement. ■